

Quelques inconvénients ont dû être gérés, comme les interventions de personnes n'ayant pas participé à des épisodes précédents et à qui il fallait faire comprendre qu'on ne pouvait pas refaire toute l'histoire. Au contraire, Jo Raimondi a usé de son rôle d'animateur pour encourager une personne porteuse d'idées d'actions à ne pas la « rengainer », intimidée par les réactions de la salle. Au total, tous les acteurs rencontrés se disent très satisfaits de l'utilisation de la démarche sociocratique, qui a permis une contribution riche des assemblées, respectueuse du rôle de chacun.

Lorsque trop d'objections étaient maintenues, c'est que manifestement le projet n'était pas suffisamment mûr. Au contraire, quand une seule objec-

Par bien des aspects, le projet de territoire d'Autour d'Anduze s'apparente à un agenda 21.

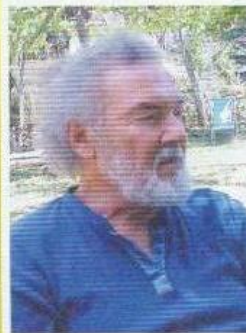
tion commençait à ressembler à l'entêtement d'un seul, en situant les enjeux (« Si cette position était adoptée, cela empêcherait-il que vous ou d'autres viviez bien sur ce territoire ? ») l'opposant admettait facilement qu'il pouvait sans trop de mal admettre la position générale.

Un petit livre très clair, *Les actes du projet de territoire, une démarche citoyenne pour les quinze ans à venir*, synthétise l'ensemble de la démarche et diffuse ses enseignements. Il restitue de façon pédagogique les étapes et les propositions.

Projet inattaquable

La 2C2A devrait statuer sur le projet pendant le mois de septembre, et déterminer les moyens qu'elle investira pour sa mise en œuvre. Le recrutement d'un agent de développement assurant le suivi du projet, la création d'un conseil de développement, la réunion d'assemblées de territoires périodiques devrait désormais rythmer le « nouveau mode de gouvernance » revendiqué par le président Alain Beaud : « Face au désintérêt croissant des électeurs, les politiques doivent réagir ». La conseillère générale, Geneviève Blanc,

« La méthode originale explique le succès. »



Bernard Dardel, urbaniste, s'intéresse au sort des Cévennes depuis trente ans. Il porte un regard complémentaire sur l'expérience d'Autour d'Anduze.

« Un projet collectif aussi imaginatif et multiple en aussi peu de temps, c'est – pour l'urbaniste expérimenté que je pensais être jusque-là – très impressionnant. La force des porteurs du projet et la méthode originale adoptée expliquent sûrement ce succès. La conscience d'un destin commun, l'invitation à la parole d'acteurs, l'idée de devoir définir un avenir propre pour pouvoir partager avec les intercommunalités voisines sont des fondements forts. Restent deux points, sous forme d'interrogations.

« Le fait géographique et culturel d'être la porte des Cévennes », une idée clé certes. Mais quelle en est vraiment sa traduction ? Les destins sont-ils réellement croisés dans le projet ?

Par ailleurs, la superposition des compétences de toute organisation territoriale actuelle oriente vers des compétences supracommunales « pour les zones d'activités ou commerciales ». Mais, si on voulait faire un tissu urbain plus fin, avec un mélange des fonctions que l'on sait globalement plus économe, plus sûr et plus vivant, le pourra-t-on encore ? Tout pousse « administrativement » à des « zones », mais comment faire partager aux acteurs de ce territoire que la vie urbaine n'est pas forcément compatible avec ces « zones » ? Certaines villes étrangères s'engagent résolument contre de telles zones, pour ne pas affaiblir l'animation des quartiers et l'économie générale. Et on se prend à rêver que cette terre, qui a tant su résister, vaudra peut-être résister aussi à cette forme contestable de l'évolution urbaine... » ■

qui s'est impliquée dans le déroulement de la démarche, estime que, pour sa collectivité et ses politiques contractuelles, un tel projet est une aubaine, dans un contexte où le Conseil général déplore plutôt un déficit de cohérence et d'initiatives à l'échelle des territoires. « Autour d'Anduze s'est dotée d'un projet inattaquable, ce qui embête bien les services de l'État : en face, l'offre de fusion du Grand Alès n'avait pas de contenu »... Un soutien départemental à la mise en œuvre du projet de territoire est donc envisageable.

Du reste, la démarche du territoire intéresse. Des rencontres ont eu lieu avec des représentants de territoires limitrophes et, depuis, les coups de téléphone et les rendez-vous se multiplient pour solliciter, auprès d'Aurélien Genolher et d'Alain Beaud des informations, des « recettes » sur leur méthode.

À partir d'une résistance citoyenne à un projet qui leur était imposé d'ailleurs, et qui faisait peur, les élus ont su puiser dans leurs administrés

la force et les idées d'un projet alternatif. « Sans la population, les élus n'en auraient pas eu la force », souligne Alain Beaud. Ils ont su transformer en énergie constructive, et certainement pérenne, ce qui n'était initialement qu'une mobilisation de refus.

Face à la *doxa* actuelle bien représentée dans le projet de loi portant réforme des collectivités territoriales, n'imaginant que la « métropolisation » pour bâtir la civilisation post-moderne qui répondra à nos besoins dans une société mondialisée, un territoire rural montre peut-être ainsi la vraie modernité. Cette modernité est seule capable de fédérer les énergies et l'imagination pour un mieux vivre concret qui s'inscrit dans la proximité, les circuits courts.

Deux projets de société se confrontent, et ce qui se déroule Autour d'Anduze est probablement démonstratif de ce que les microterritoires détiennent au moins autant que les grandes constructions technocratiques la solution d'un vivre ensemble durable. ■